



INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Mesures de trafics

OBJECTIF

Accompagner les collectivités dans la définition d'aménagements de voiries adaptés par la mise à disposition de connaissances précises des trafics.



ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Conseils pour la détermination de la localisation des points de comptages en fonction des besoins exprimés (mesures ponctuelles et ciblées, analyse d'un itinéraire, etc.).
- ✓ Mesures des trafics et/ou des vitesses pratiquées avec analyse des résultats ciblés sur la demande (état des lieux, demande de réduction de vitesse, mesures préalables à un aménagement, évaluation nuisances sonores, etc.).

Unité Qualité :

04 68 85 88 56 - at-voirieetveloroute@cd66.fr